

# Structure de la formation

## Candidates & candidats

### Prérequis pour la formation de base (FB)

#### Conditions d'admission pour devenir spécialiste Pallas

- Femmes dès l'âge de 20 ans du domaine des sports de combat/arts martiaux ou avec une activité dans le domaine social, psychologique ou pédagogique. Autres personnes intéressées sur demande. Etre sportive est un avantage
- Formation en premiers secours
- Assurance accidents non professionnels
- Participation à un cours d'autodéfense dans les 10 dernières années, de préférence à un cours de base Pallas.
- Un stage (6-12 h) dans un cours de base Pallas. La confirmation, datée et signée par la spécialiste concernée, doit être jointe à l'inscription.

#### Conditions d'admission pour devenir assistant spécialiste Pallas

- Hommes dès 20 ans du domaine des sports de combat/arts martiaux ou avec une activité dans le domaine social, psychologique ou pédagogique. Autres personnes intéressées sur demande. Etre sportif est un avantage.
- Formation en premiers secours
- Assurance accidents non professionnels
- Un stage (3-4 h) dans un cours de base Pallas. La confirmation, signée et datée par la spécialiste concernée, doit être jointe à l'inscription.

#### Spécialiste Pallas

- La formation de base (*7 jours*) suivie avec succès.

#### Assistant spécialiste Pallas

- La formation de base (*4 ½ jours*) suivie avec succès.

## **Conditions pour la reconnaissance du titre de spécialistes**

### Obligation de formation continue

La reconnaissance du titre de spécialiste Pallas est confirmée par la participation, tous les deux ans, à une formation continue. Des formations continues spécifiques à l'AD sont reconnues. Néanmoins, une formation interne de Pallas est obligatoire tous les quatre ans.

## **Conditions pour les modules de consolidation**

Les modules de consolidation ont des formations continues pour toutes les personnes (femmes ou hommes), membres ou non de Pallas

## Cadre de formation de Pallas

### **Conditions pour le cadre de Pallas**

- Expérience pratique en tant que spécialiste active Pallas, ou assistant spécialiste Pallas actif
- En principe, chaque femme/chaque homme peut faire une demande d'admission pour le cadre, sans forcément avoir suivi le cycle de formation requis. Cf document conditions d'admission. Conditions particulières
- Dans tous les cas, le cadre est seul habilité à décider si quelqu'un peut être admis dans le cadre.
- Les personnes collaborant dans le cadre et n'étant pas expert.e.s sont appelées formatrices/formateurs.

## Expertes & Experts

*Sont nommé.e.s par la direction lors des journées de travail d'été (SAT)*

### **Conditions pour expertes & experts**

- Expérience pratique en tant que spécialiste Pallas active/actif
- Collaboration avec le cadre de formation (participation aux rencontres de travail annuelles JT et SAT)
- Etre assisant.e dans des cours de formation
- Organiser de façon autonome un cours de formation continue
- Participation à tous les modules de consolidation
  - Modules filles courage!
  - Approfondissement des techniques Pallas & Travail avec le spécialiste en combinaison de protection (TiS)
  - Affirmation de soi & autodéfense pour personnes en situation de handicap
  - *Pendant la rencontre annuelle JT21 d'autres modules seront planifiés*